

LE MOT DU PRÉFET

Alors que certains scientifiques s'accordent à penser que le pic de l'épidémie pourrait être proche, les indicateurs dans le Var sont toujours orientés à la hausse et la plus grande prudence s'impose.

La forte contagiosité du variant omicron doit nous rendre particulièrement vigilants sur le dépistage et conduire chacun à se tester ou à se faire tester au moindre doute. Les services de l'État avec les collectivités et les professionnels de santé s'attellent à multiplier les centres de dépistage temporaires ou adosser ces derniers à des officines afin de renforcer leurs capacités.

Se faire tester, s'isoler si l'on est positif, porter le masque en toute circonstance lorsqu'on est cas contact doivent devenir des réflexes du quotidien.

Du côté de la vaccination, la mobilisation se poursuit. De nombreux créneaux sont désormais disponibles pour une première injection comme pour le rappel afin d'être mieux protégé et de pouvoir bénéficier d'un schéma vaccinal complet. De nouveaux créneaux ont aussi été créés pour les plus jeunes. Ne baissons pas la garde !

Evence Richard

Point épidémiologique

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 18 JANVIER 2022

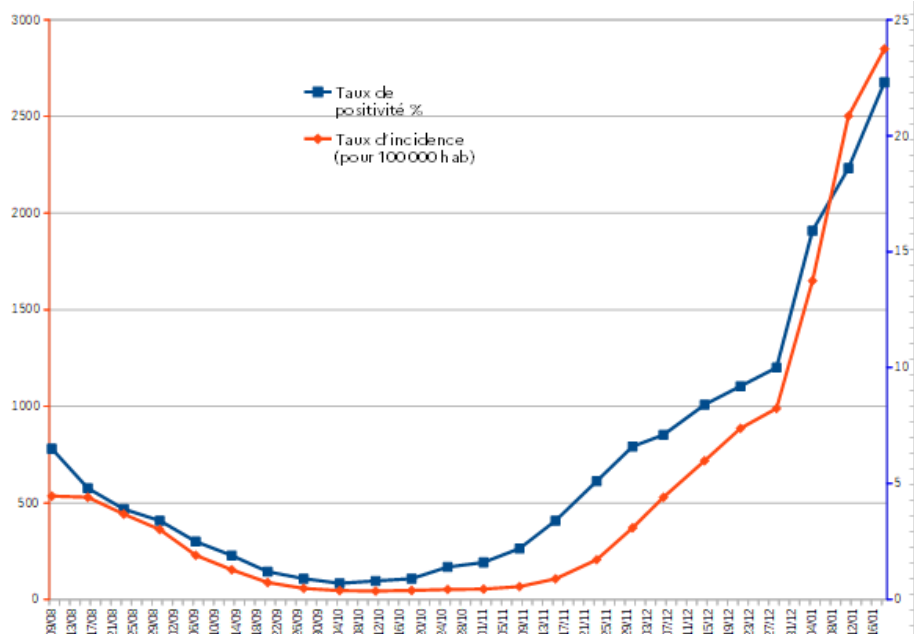
	S48 29/11 05/12	S49 06/12 12/12	S50 13/12 19/12	S51 20/12 26/12	S52 27/12 02/01	S01 03/01 09/01	S02 10/01 16/01
Nombre de tests réalisés	79470	92123	102903	106579	111169	144149	137295
Nombre de tests positifs	5681	7711	9512	10615	17709	26870	30589
Taux de positivité	7,10 %	8,40 %	9,20 %	10,00 %	15,90 %	18,60 %	22,30 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	529	718	886	989	1649	2502	2849

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- Nb de décès en établissement de santé : **1927**

- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **283**

- File active des patients hospitalisés en réanimation : **75**



LES ANNONCES DU 20 JANVIER 2022

À la suite du Conseil de défense sanitaire du 20 janvier dernier, le Premier ministre Jean Castex a présenté le calendrier de levée de certaines mesures de restrictions, ainsi que les modalités de mise en œuvre du passe vaccinal dès le lundi 24 janvier, sous réserve de l'avis du Conseil constitutionnel.

JANVIER
24

• Entrée en vigueur du passe vaccinal dès 16 ans dans les bars, restaurants, lieux de loisirs et transports longue distance



• Ouverture de la 3ème dose à tous les 12-17 ans



• Activation du passe vaccinal dès la 1ère injection si elle est réalisée avant le 15 février

ÉVOLUTION DES RÈGLES DU PASS

A partir du 24 janvier 2022
Exceptions au "pass vaccinal"



Pour les personnes recevant
une première dose avant
le 15 février, sous réserve de :



2ème dose
dans un délai
de 28 jours



test négatif
de moins de 24h

FÉVRIER
2



• Suppression des jauges dans les établissements qui accueillent du public assis, avec port du masque



• Fin du port du masque en extérieur



• Allègement du télétravail

FÉVRIER
16



• Autorisation de la consommation dans les stades, les cinémas et les transports et de la consommation debout dans les bars



• Reprise des concerts debout



• Réouverture des discothèques

Retrouvez toute [La conférence de presse](#)

PORT DU MASQUE



À partir du samedi 22 janvier et jusqu'au mardi 1er février 2022 inclus, le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus, dans certains lieux ouverts de l'ensemble des communes du département du Var :

➔ sur les marchés de plein air alimentaires et non alimentaires, les brocantes et vide-greniers, les ventes au déballage, les foires et fêtes foraines ;

➔ pour tout rassemblement sur la voie publique, que ce soit par exemple pour un spectacle, une manifestation, une cérémonie patriotique ou autre, un rassemblement lors de tirs de feux d'artifice, un événement sportif de plein air... ;

➔ à l'entrée des établissements scolaires et universitaires et des lieux de culte ;

➔ dans les files d'attente ;

➔ sur les parkings, les accès et les circulations piétonnes à ciel ouvert de l'ensemble des centres commerciaux et des zones commerciales.





➔ Les règles d'isolement en vigueur

tester
COVID-19 alerter
 protéger
 - LE BON CHOIX, C'EST DE FAIRE LES 3 -

LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT

Je suis vacciné complètement	Je ne suis pas vacciné ou pas complètement
JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS Je peux réduire mon isolement à 5 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.	JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS Je peux réduire mon isolement à 7 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.
PAS D'ISOLEMENT Mais j'applique strictement les gestes barrières. Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprends que je suis cas contact, puis j'effectue des autotests à J+2 et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive. Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.*	JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS À compter de la date du dernier contact. Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif. Si le test est positif, je deviens un cas et je continue à m'isoler.

JE SUIS POSITIF

JE SUIS CAS CONTACT

* Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR

Le détail des protocoles d'isolement est disponible en cliquant [ICI](#)

➔ Les règles d'isolement pour les enfants de moins de 12 ans

➤ Cas positif :

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

➤ Cas contact dans les écoles :

L'élève pourra rester en classe :

- Si l'autotest fait immédiatement est négatif
- Et si les autotests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs.

Les parents devront produire, lors du retour en classe des enfants cas contact, **une attestation sur l'honneur unique** de réalisation du premier autotest, du résultat négatif de ce dernier ainsi que de leur engagement à réaliser les autotests à J+2 et à J+4, et à ne pas envoyer leur enfant à l'école si le résultat de l'un de ces autotests est positif.

VACCINATION ET DÉPISTAGE

➔ Les chiffres de la vaccination dans le Var



Au 18 janvier au soir,

824 108 personnes ont reçu la 1^{re} injection

1 232 984 personnes ont reçu 2, 3 ou 4 injections

2 057 092 injections ont été réalisées.

➔ 13 centres de vaccination permanents

Commune	Adresse	Jours et horaires d'ouverture du 24 au 30 janvier									
		Lun 24	Mar 25	Mer 26		Jeu 27	Ven 28	Sam 29		Dim 30	
TOULON	Salle Franck Arnal Rue Vincent Scotto	9h-17h		9h-17h	9h-16h30		9h-17h				
	Escale Amiral Ronarc'h 1 avenue Amiral Aube	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	9h-17h	10h-18h	10h-18h	10h-18h	10h-18h
LA SEYNE-SUR-MER	ESAJ Avenue Yitzhak Rabin	9h-17h	9h-13h	9h-17h	12h30-17h30	9h-13h	9h-17h	9h-17h	12h30-17h30		
HYERES-LES-PALMIERS	Espace de la Villette (à côté de l'Espace 3000)	8h30-14h	8h30-14h	8h30-14h	8h30-17h	8h30-14h					
LA LONDE-LES-MAURES	Salle du « Chêne et l'Olivier2 » Boulevard Azan	8h-17h		8h-17h	18h-19h		8h-17h				
SAINT-MAXIMIN LA SAINTE-BAUME	Salle des fêtes Place de Lattre de Tassigny	9h-17h		9h-17h			9h-17h				
BRIGNOLES	Salle polyvalente Complexe sportif JJ Marcel Site du Vabre	9h-19h	9h-19h	9h-19h	9h-13h	9h-19h	9h-19h	9h-19h		9h-13h	9h-13h
AUPS	Foyer des Jeunes Romano Place Frédéric Mistral					10H -17H					
DRAGUIGNAN	Complexe Saint-Exupéry Place de la Paix	9h-17h	9h-17h	11h-19h	11h-15h	9h-17h	9h-17h	9h-17h			
FAYENCE	Gymnase Camille Courtois 38 avenue Robert Fabre	9h-17h	9h-17h	9h-17h		9h-17h					
FREJUS	Base Nature Espace Caquot 1196 Boulevard de la Mer	9h-17h	9h-17h	9h-17h		9h-17h	9h-17h	9h-17h		9h-13h	
GRIMAUD	Parking complexe sportif des Blaquières -Sous-Chapiteau RD 61 Route des Blaquières	8h30-12h30	15h-18h	8h30-12h30	8h30-17h00	14h-17h	8h30-12h30	8h30-16h30	8h30-17h30		
LE LUC	Espace culturel JL Dieux Rue Pierre Gaudin	8h -18h		8h -18h			8h -18h				

➔ Le centre de vaccination de l'Escale Ronarc'h à Toulon

Opérationnel depuis le 10 janvier, le nouveau centre de vaccination installé à l'Escale Amiral Ronarc'h à Toulon est ouvert 7j/7 :

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Les samedi et dimanche de 10h à 18h.

De nombreux créneaux sont disponibles en cliquant sur ce [lien](#), que ce soit pour les primo-injections à partir de 12 ans, ou pour effectuer les différents rappels.

Des créneaux dédiés aux enfants de 5 à 11 ans sont ouverts les mercredi, samedi et dimanche.

Par ailleurs, à compter du lundi 24 janvier et aux mêmes horaires d'ouverture, il accueillera un centre de dépistage par tests antigéniques, sans rendez-vous.

➔ Le vaccinobus de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se rendra à Figanières le 25 janvier, à Régusse le 26 janvier et à Rians le 27 janvier.

➔ Augmentation des capacités de dépistage dans le Var

Les indicateurs de l'épidémie restent à la hausse dans le Var. Les services de l'État soutiennent les professionnels de santé et les collectivités afin de mettre en place des centres de dépistage supplémentaires.

